



HONORAIRES TRANSACTION *

* Les honoraires sont partagés charge vendeur et charge acquéreur

<u>PRIX DE VENTE</u> <u>HORS HONORAIRES</u>	<u>HONORAIRES</u>
Jusqu'a 60 000 €	6 000 € TTC
De 60 001 € à 120 000 €	8 000 € TTC
De 120 001 € à 180 000 €	10 000 € TTC
De 180 001 € à 240 000 €	12 000 € TTC
De 240 001 € à 500 000 €	5 % TTC
De 500 001 € à €	4,5 %
TERRAINS	7 % TTC

Honoraires au 05/07/2018

En cas de délégation de mandat, les honoraires applicables sont ceux de l'agence ayant reçu le mandat initial.

ORPI ARRAS IMMOBILIER - SARL au capital de de 8 000,00 € euros, dont le siège social est situé 92 Rue de Paris 91120 PALAISEAU, RCS 407867217, titulaire de la carte professionnelle T n° CPI 9101 2016 000 013 473, délivrée par CCI de l'Essonne, garantie par Socaf 26 avenue du Suffren PARIS 75015 sous le n° 12976 pour un montant de 110 000 euros

La délivrance d'une note est obligatoire.



Devenez associé
du leader
de l'immobilier
en France

